

*« Caractérisation des communautés locales
de Chaudière-Appalaches :
Connaître et mobiliser pour mieux intervenir »*

Territoire de la MRC de Montmagny



©Parc régional des Appalaches



©Sophie Dion

PORTRAIT

*« Caractérisation des communautés locales
de Chaudière-Appalaches :
Connaître et mobiliser pour mieux intervenir »*

Territoire de la MRC de Montmagny



©Parc régional des Appalaches



©Sophie Dion

PORTRAIT

Agence de la santé
et des services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec



Conception, analyse et rédaction

Sophie Garant
Annie Bourassa

Équipe de la surveillance, de la recherche et de l’évaluation
Direction de santé publique et de l’évaluation
Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2

Avec la collaboration

De l’équipe de la Direction de santé publique et de l’évaluation :
Louise Brunet
Sylvie Veilleux

Du groupe de travail d’organismes communautaires :
CSSS de Beauce :

François Baril
Stéphanie Laliberté
Éric Lemieux
Jean-Guy Paquet
Julie Roy

CSSS de la région de Thetford :

Pierre Pelchat

CSSS de Montmagny-L’Islet :

Henri Bélanger
Claude Doyon
Olivier Duval
Lise-Anne Lévesque
Sylvie M. Letourneau

CSSS des Etchemins :

Claudette Morin
Nadine Perron

CSSS du Grand Littoral :

Gilles Boutin
Jocelyne Comtois
Annie Deschênes
Maryse Larouche
Annie Lavigne
Yolande Lépine
Hélène Moreau
Mario Pelletier
Maud Provençal
Marie-Josée Roy
Michèle Tardif

Traitement de l’information et cartographie

Sylvie Veilleux
Sophie Garant

Avec la collaboration de

François Léveillé

Révision et mise en page

Lucie Pelchat

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009
Bibliothèque et Archives Canada, 2009

ISBN 978-2-89548-534-6 (version imprimée)

ISBN 978-2-89548-535-3 (version PDF)

Toute reproduction partielle ou intégrale de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

© Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2009

Septembre 2009

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	7	ANNEXE 6 Les données mesurant approximativement le potentiel de développement des 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny	103
INTRODUCTION	9	ANNEXE 7 Les cartes thématiques des 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)	111
PRÉSENTATION DU DOCUMENT	11		
DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE			
• des 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny	15		
• zoom sur certaines communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny	17		
TPOLOGIE EXPLORATOIRE DES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY.....	21		
ANALYSE GLOBALE DES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY.....	23		
ANALYSE DÉTAILLÉE DES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY: ASPECTS QUI SE DÉMARQUENT	27		
CONCLUSION.....	39		
RÉFÉRENCES	41		
ANNEXE 1 Les considérations méthodologiques	43		
ANNEXE 2 Les cartes thématiques des 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches).....	49		
ANNEXE 3 Les cartes thématiques des 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny (lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L’Islet)	61		
ANNEXE 4 Les cartes thématiques des 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny (lorsque comparées aux 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny).....	73		
ANNEXE 5 Les tableaux	85		

REMERCIEMENTS

Nous tenons à souligner la précieuse collaboration de ceux et celles qui ont participé à l'un ou l'autre des volets de ce projet.

Nous pensons à nos partenaires des cinq centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la région de la Chaudière-Appalaches. Tout d'abord, les organisateurs communautaires qui se sont investis à chacune des étapes du projet. Votre implication, vos idées, vos visions du développement des communautés ont été pour nous une source inépuisable de motivation. Merci à François Baril, Henri Bélanger, Gilles Boutin, Jocelyne Comtois, Annie Deschênes, Claude Doyon, Olivier Duval, Stéphanie Laliberté, Maryse Larouche, Annie Lavigne, Éric Lemieux, Yolande Lépine, Sylvie-Madeleine Letourneau, Lise-Anne Lévesque, Hélène Moreau, Claudette Morin, Jean-Guy Paquet, Pierre Pelchat, Mario Pelletier, Nadine Perron, Maud Provençal, Julie Roy, Marie-Josée Roy et Michèle Tardif.

Merci également aux directions des CSSS, notamment aux responsables locaux de santé publique, mesdames Ginette Bernier, Nathalie Bishop, Nicole Caron, Marie-Josée Gamache, Sylvie Nolet et monsieur Claude Soucy, d'avoir soutenu ce projet.

Nous ne pouvons passer sous silence l'implication de dizaines d'acteurs locaux représentant divers secteurs d'activité qui ont identifié les communautés locales et qui ont validé les résultats contenus dans ce document. Nous vous remercions très sincèrement pour votre implication.

Un remerciement particulier est adressé à monsieur Réal Boisvert, chercheur affilié à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et à la Direction de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec, d'avoir développé un dispositif duquel nous nous sommes grandement inspirées. Monsieur Boisvert a été d'une générosité sans égale de nous partager son expérience et sa passion pour le développement des communautés, ainsi que d'avoir été ouvert à la spécificité du projet dans notre région.

Merci également aux membres du comité logistique provincial et ses acolytes avec qui nous avons échangé sur les aspects techniques particulièrement au début du projet, mesdames Élisabeth Cadieux, Renée Dufour et messieurs Dominique Agossou, Réal Boisvert, Jean Damasse, Michel Des Roches, Yves Pépin et Pierrot Richard.

Nous sommes reconnaissantes à messieurs Denis Hamel, Philippe Gamache et Robert Pampalon de l'INSPQ d'avoir contribué, de par leurs expertises en statistiques, à la bonification des méthodes de calcul utilisées dans ce projet. Votre collaboration fut très instructive.

Enfin, le projet n'aurait pu être réalisé sans la collaboration de nos collègues à la Direction de santé publique et de l'évaluation (DSPE). Merci à madame Sylvie Veilleux, technicienne en recherche psychosociale, pour son efficacité et sa perspicacité lors du traitement des données et de la production des cartes thématiques. Merci à monsieur François Léveillé pour son soutien en cartographie ainsi que pour ses conseils. Nous tenons également à souligner la contribution de madame Louise Brunet, agente de planification, de programmation et de recherche au sein de l'équipe Promotion de la santé physique et psychosociale, d'avoir alimenté par ses commentaires, son soutien et son expérience, l'ensemble du projet. Merci à madame Lucie Pelchat pour son travail de révision et de mise en page des documents. Merci également à messieurs Jacques Samson, Philippe Lessard et Yv Bonnier Viger pour leurs conseils et leurs commentaires intéressés.

INTRODUCTION

L'état de santé et de bien-être de la population est influencé par différents facteurs qui vont bien au-delà des soins curatifs et de la santé physique. Les conditions de vie et les environnements dans lesquels vivent les personnes jouent eux aussi un rôle important. Voilà pourquoi un intérêt doit être porté aux déterminants sociaux de la santé (le revenu, la scolarité, l'emploi, le logement, les réseaux de soutien, etc.), pour mieux cerner la prédisposition des personnes et des groupes à la maladie et aux problèmes sociaux de toutes sortes.

Le développement des communautés (Collectif d'auteurs, 2002) est un processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local, visant l'amélioration des conditions de vie sur le plan social, culturel, économique et environnemental¹. Il correspond à la mise en place et au renforcement au sein des communautés, dans les régions et à l'échelle de la collectivité, des conditions requises pour permettre, d'une part, à chaque individu de développer ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif et, d'autre part, à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement, dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de justice sociale.

De nombreuses recherches démontrent que, de manière générale, plus une communauté est défavorisée, plus son état de santé et de bien-être est précaire. Mais qu'en est-il dans la région de la Chaudière-Appalaches? Peut-on raffiner nos connaissances des communautés locales afin de mieux intervenir en prévention auprès des populations et de soutenir le développement des communautés?

C'est ce que le projet exploratoire « Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir » vise, en traçant un portrait des communautés locales à l'aide d'informations démographiques, socioéconomiques et sociosanitaires. Le portrait tente ainsi de mettre en lumière les inégalités sociales et de santé, c'est-à-dire les écarts observés entre les communautés locales quant à l'état général de santé et de bien-être.

En plus de bonifier la connaissance des communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches, le projet cherche à soutenir le développement des communautés en alimentant les discussions sur les dynamiques de coopération, d'entraide, de partenariat et de mobilisation des acteurs locaux et de la population.

1. Définition inspirée de David M. CHAVIS, cité dans COLLECTIF D'AUTEURS (2002).

« Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir » - Territoire de la MRC de Montmagny - Portrait

QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTÉ LOCALE?

Une communauté locale est un petit territoire d'appartenance, où les gens se rencontrent, se connaissent ou partagent certaines affinités. Il s'agit donc d'un « territoire vécu » relativement homogène au plan humain et géographique (Boisvert, 2007). Il peut également s'agir d'un territoire où les citoyens partagent des services (école, loisir, etc.), ont des projets communs (stratégies de développement, activités communautaires) ou encore ont un statut socioéconomique semblable.

En milieu davantage urbain, une communauté locale peut être un quartier, une paroisse, ou un secteur de la ville. En milieu davantage rural, il s'agit plutôt d'une municipalité (village), d'un secteur de municipalité ou encore de quelques municipalités réunies. Pour les fins du projet, une communauté locale compte environ de 1 500 à 3 500 habitants et ne compte idéalement pas moins de 1 000 habitants pour des raisons de validité statistique.

DÉMARCHE RÉGIONALE

Au printemps et à l'été 2007, une consultation auprès des centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la région a été menée par l

DÉMARCHE NATIONALE

Au palier national, des échanges ont lieu et se poursuivront entre la DSPE de Chaudière-Appalaches et des Directions de santé publique d'autres régions du Québec qui ont entrepris ou entreprendront un projet similaire.

Ces travaux se poursuivront au cours des prochains mois, voire des années, afin de permettre un portrait plus large de la santé et du bien-être à une échelle aussi petite que les communautés locales. D'autres indicateurs pourront éventuellement être ajoutés, notamment concernant le potentiel de développement des communautés locales ou reflétant l'état de bien-être de différents groupes de la population.

Bien que les travaux provinciaux soient toujours en cours, il est jugé pertinent, à cette étape, de présenter des indicateurs, certains de façon exploratoire, afin de répondre aux besoins des partenaires. Ces indicateurs sont riches d'informations et sont plus que susceptibles d'être éclairants sur des pistes d'actions dans les communautés locales.

L'IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES : UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

La première étape du projet consiste à identifier les communautés locales en mettant à contribution les acteurs locaux impliqués dans le développement des communautés. Une vague de consultations a été entreprise à l'été 2008 dans la majorité des municipalités régionales de comté (MRC) de la région de la Chaudière-Appalaches ainsi que dans les territoires de Desjardins et des Chutes-de-la-Chaudière. Les organisateurs communautaires ont invité une quinzaine d'acteurs locaux disponibles pour participer à l'exercice. Ils provenaient de différents secteurs d'activité tels les organismes communautaires, le milieu municipal, le milieu scolaire, les corps policiers, les organismes de développement ou étaient des citoyens impliqués dans leur milieu.

Au total, neuf rencontres ont réuni plus de 150 acteurs locaux. Pour procéder à l'exercice d'identification des communautés locales, des cartes illustrant les aires de diffusion ont été utilisées. Une aire de diffusion est la plus petite unité géographique, comptant habituellement de 400 à 700 habitants, pour laquelle les données du recensement de Statistique Canada sont disponibles. De manière consensuelle, les acteurs locaux ont identifié les communautés locales en regroupant deux aires de diffusion ou plus pour obtenir des communautés locales d'au moins 1 000 habitants. Chacune des communautés locales a ensuite été nommée par une appellation reconnue par les acteurs locaux. Au total, **200 communautés locales ont été identifiées** couvrant l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches.

VISÉES DU PROJET

L'**objectif** principal est de mieux connaître les communautés locales telles qu'elles existent dans la vie des citoyens et des acteurs locaux impliqués dans le développement des communautés de Chaudière-Appalaches. Le projet vise également à outiller les intervenants communautaires ainsi que les acteurs du milieu et à enrichir l'intervention. Les principaux **résultats attendus** sont : 1) l'obtention de portraits des communautés locales en fonction de leurs caractéristiques démographiques, socioéconomiques et sociosanitaires; et 2) la constitution d'un réseau élargi d'acteurs locaux en provenance de différents secteurs, que ce soit le milieu municipal, communautaire, scolaire, gouvernemental ou autres qui pourront mieux cibler les interventions.

De meilleures connaissances des conditions socioéconomiques et de leurs conséquences sur la santé et le bien-être de la population des communautés locales pourront également alimenter les acteurs provenant de divers secteurs d'activité qui sont préoccupés par l'amélioration des conditions de vie des citoyens de Chaudière-Appalaches ainsi que par la réduction des inégalités sociales et de santé.

SUITES DU PROJET

L'intervention communautaire s'adresse à des collectivités. Elle s'appuie sur une connaissance globale d'une communauté. Elle permet de repérer et d'analyser les problématiques pour ainsi orienter les services offerts et développer les ressources du milieu. Enfin, elle vise la mobilisation des acteurs du milieu.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

LES COMMUNAUTÉS LOCALES, UNE VUE GÉNÉRALE

D’abord, une première carte (p. 15) présente la **délimitation géographique** des communautés locales du territoire de la MRC (Statistique Canada, 2006). Quelques agrandissements de certaines parties du territoire (zoom) viennent compléter l’information. Ainsi, le lecteur est en mesure de visualiser les délimitations géographiques des communautés locales du territoire.

Par la suite, une autre carte (p. 21) présente une **typologie exploratoire** des communautés locales établie à partir des indicateurs retenus. À partir du portrait socioéconomique (annexe 5, tableau 5.2) et du portrait de santé et de bien-être (annexe 5, tableau 5.3), des types de communautés locales sont distingués. Inspirés des travaux de Boisvert (2007, 2008) et adaptés en tenant compte de discussion avec les partenaires de la région voici les cinq types de communautés locales retenus en Chaudière-Appalaches :

- Les communautés locales vivant des problématiques
- Les communautés locales en situation de vulnérabilité
- Les communautés locales en équilibre (moyennes)
- Les communautés locales avantagées
- Les communautés locales très avantagées

Les communautés locales ont été classifiées afin que cette typologie exploratoire soit présentée aux acteurs locaux qui pourront commenter, nuancer et renchérir l’analyse par leurs connaissances des communautés locales. Le but de cette typologie et des données qui l’accompagnent est d’entamer un dialogue avec les acteurs locaux sur le développement des communautés, en se basant sur des constats statistiques rigoureux.

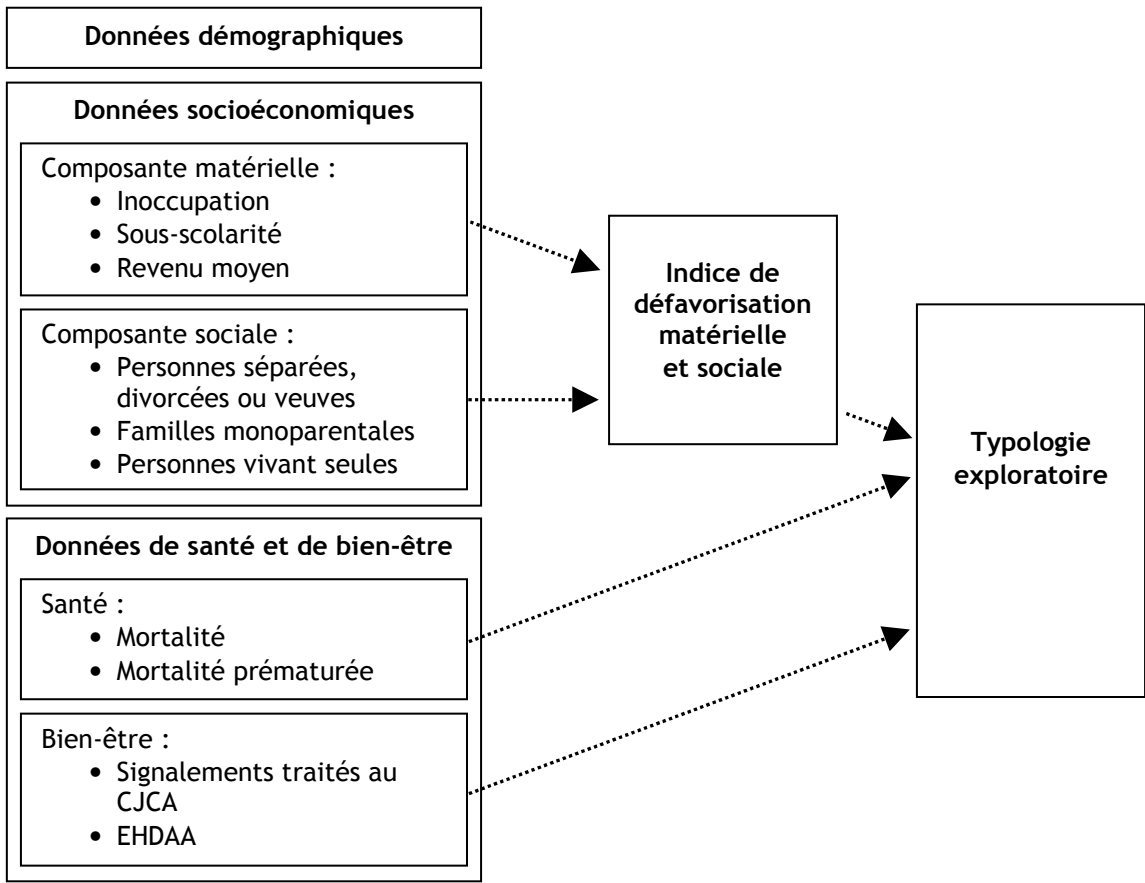
LES ANALYSES : UN APERÇU GLOBAL DU TERRITOIRE ET UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE CHAQUE COMMUNAUTÉ LOCALE DU TERRITOIRE

Pour débiter la section d’analyse, un texte intitulé « **Analyse globale** » (p. 23) renseigne sur les principales caractéristiques retenues des communautés locales de l’ensemble du territoire.

Chaque type de communautés locales est d’intérêt, de celles vivant des problématiques à celles dites très avantagée. Pour un développement des communautés, il importe de miser sur les forces de chacune pour en améliorer la santé et le bien-être. C’est pour cette raison que cette partie (p. 27) offre une **analyse détaillée**, sous forme de faits saillants, des **principales**

caractéristiques qui se démarquent pour chacune des communautés locales aux plans démographique, socioéconomique et sociosanitaire. Les communautés y sont regroupées selon la typologie exploratoire présentée. Il importe donc pour le lecteur de dépasser cette typologie en s’appropriant les indicateurs, afin de mieux comprendre les caractéristiques de chaque communauté locale.

La structure retenue pour cette partie « **Analyse détaillée** » est la même pour chacune des communautés. Le texte est divisé en trois sections : 1) les données démographiques, 2) les données socioéconomiques et 3) les données de santé et de bien-être.



La **première section** traite des **données démographiques** et fait référence au tableau 5.1 de l'annexe 5. Le portrait démographique vise à mieux connaître la population vivant dans la communauté locale. La population est-elle plutôt jeune ou plutôt âgée? Y a-t-il beaucoup de familles? La population a-t-elle augmenté ou diminué au cours des dernières années?

De plus, depuis plus de 10 ans, un **indice de défavorisation matérielle et sociale** a été élaboré par l'INSPQ, pour établir le niveau socioéconomique des individus (Pampalon et coll., 2004). Dans la **deuxième section**, cet indice est présenté à l'échelle des communautés locales. L'indice revêt deux composantes : la défavorisation matérielle et la défavorisation sociale. Ainsi, chaque communauté est caractérisée, allant de très favorisée (Q1) à très défavorisée (Q5), autant au plan matériel que social. Aussi, six indicateurs, qui sont détaillés au tableau 5.2 de l'annexe 5, ont été retenus pour constituer cet indice et permettre de caractériser chacune des communautés.

Pour la **troisième section**, bien que peu d'indicateurs soient disponibles à l'échelle des communautés locales pour apprécier l'**état de santé et de bien-être** de leur population et qu'aucun indice (du type de l'indice de défavorisation matérielle et sociale développé par l'INSPQ) ne soit créé, il est possible de recourir à des indicateurs pour une **mesure approximative** de l'état de santé et de bien-être. Pour la mesure approximative de l'état de santé, deux indicateurs de mortalité ont été retenus, soit le taux de mortalité toutes causes confondues et le taux de mortalité prématurée c'est-à-dire toutes causes confondues mais chez les moins de 75 ans. Pour ce qui est de la mesure approximative de l'état de bien-être de la communauté locale, sont utilisés les taux de signalements traités au Centre jeunesse Chaudière-Appalaches (CJCA) et le taux d'élèves handicapés et en difficultés d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA) du réseau scolaire. Ces données sont détaillées au tableau 5.3 de l'annexe 5.

L'indice de défavorisation matérielle et sociale, et les indicateurs le composant, ainsi que les indicateurs de l'état de santé et de bien-être portent sur les 200 communautés locales. Ils ont été divisés en **quintiles**. Trois façons de faire s'imposent :

- 1) Pour chaque indice et indicateur, les communautés locales de la MRC ont été classées en quintiles, **en tenant compte de l'ensemble des communautés locales de Chaudière-Appalaches**. Cette façon de faire situe chaque communauté par rapport à la région. Pour chaque communauté, l'analyse faisant référence à cette façon de distribuer en quintiles débute par « Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches ».
- 2) Pour chaque indice et indicateur, les communautés locales de la MRC ont été classées en quintiles, **en tenant compte de l'ensemble des communautés locales du CSSS**. Cette façon de faire situe chaque communauté par rapport à son CSSS. Pour chaque communauté, l'analyse faisant référence à cette façon de distribuer en quintiles débute par « Lorsque comparée aux 25 communautés du CSSS de Montmagny-L'Islet ».

- 3) Pour chaque indice et indicateur, les communautés locales de la MRC ont été classées en quintiles, **en tenant compte de l'ensemble des communautés locales de la MRC**. Cette façon de faire situe chaque communauté par rapport à sa MRC. Pour chaque communauté, l'analyse faisant référence à cette façon de distribuer en quintiles débute par « Lorsque comparée aux 14 communautés du territoire de la MRC de Montmagny ».

Cette distinction est apportée parce qu'il arrive qu'une communauté locale soit, par exemple, défavorisée lorsqu'on la compare à l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches et que le constat soit différent lorsqu'on la compare aux communautés locales d'un même territoire de CSSS ou de MRC. La catégorisation en se basant sur les communautés locales de la région permet une appréciation régionale, alors que la catégorisation en se basant sur les communautés locales du CSSS ou de MRC permet davantage de discriminer les communautés entre elles à une plus petite échelle.

Il est à noter que, pour l'une ou l'autre des façons de catégoriser les communautés en quintiles, ceux-ci varient, selon les indicateurs et indice, de très favorisés (Q1) à très défavorisés (Q5), de très faibles (ou bas) (Q1) à très

L’annexe 2 présente ces cinq cartes thématiques, pour lesquelles la catégorisation en quintiles est basée sur l’ensemble des communautés locales de Chaudière-Appalaches.

L’annexe 3 présente les cinq cartes sur les mêmes indicateurs et indices, mais pour lesquelles la catégorisation est basée sur l’ensemble des communautés locales du CSSS.

L’annexe 4 présente les cinq cartes sur les mêmes indicateurs et indices, mais pour lesquelles la catégorisation est basée sur l’ensemble des communautés locales de la MRC.

- **Annexe 5 : LES TABLEAUX**

À l’annexe 5, quatre tableaux de données permettent de mieux connaître les communautés locales de Chaudière-Appalaches. Ces tableaux regroupent l’information qui a permis d’écrire l’analyse et de réaliser les différentes cartes.

- Tableau 5.1 : Données démographiques
- Tableau 5.2 : Données socioéconomiques
- Tableau 5.3 : Données de santé et de bien-être
- Tableau 5.4 : Données brutes socioéconomiques et de santé

Chaque tableau est précédé d’une description des données présentées.

- **Annexe 6 : LES DONNÉES MESURANT APPROXIMATIVEMENT LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES**

Également, de manière exploratoire, un tableau et une carte complémentaires sont présentés. Ces données peuvent constituer des mesures approximatives du potentiel de développement des communautés locales et ne sont pas considérées dans les analyses contenues dans ce document. Ces indicateurs ont été proposés dans le modèle élaboré par Boisvert (2007) et pourront soutenir la discussion des acteurs locaux portant sur l’appréciation du potentiel des communautés locales.

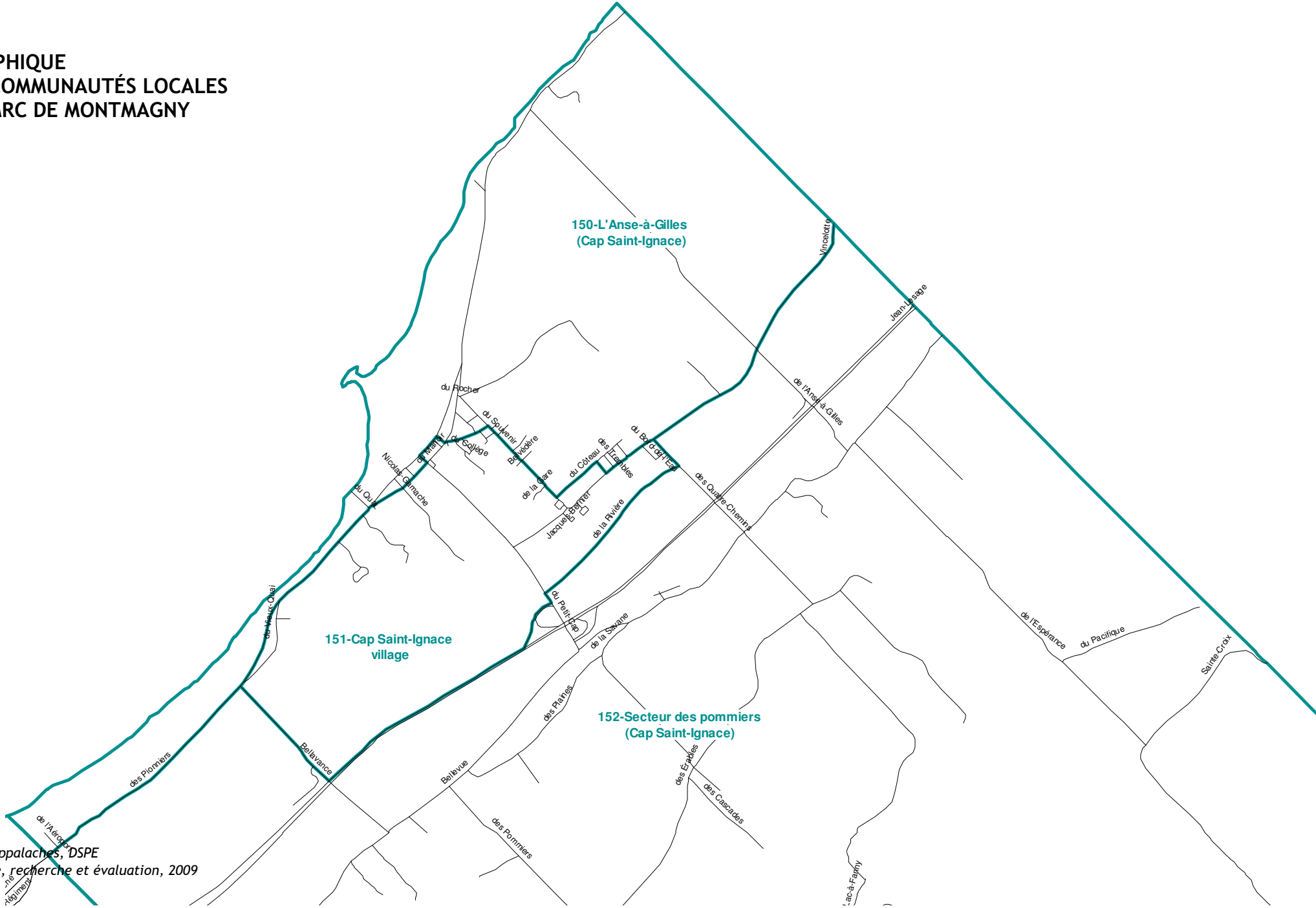
- Tableau 6 : Données mesurant approximativement le potentiel de développement des communautés locales
- Carte 6 : Estimation de la participation électorale pour les communautés locales (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

- **Annexe 7 : LES CARTES THÉMATIQUES DES 200 COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)**

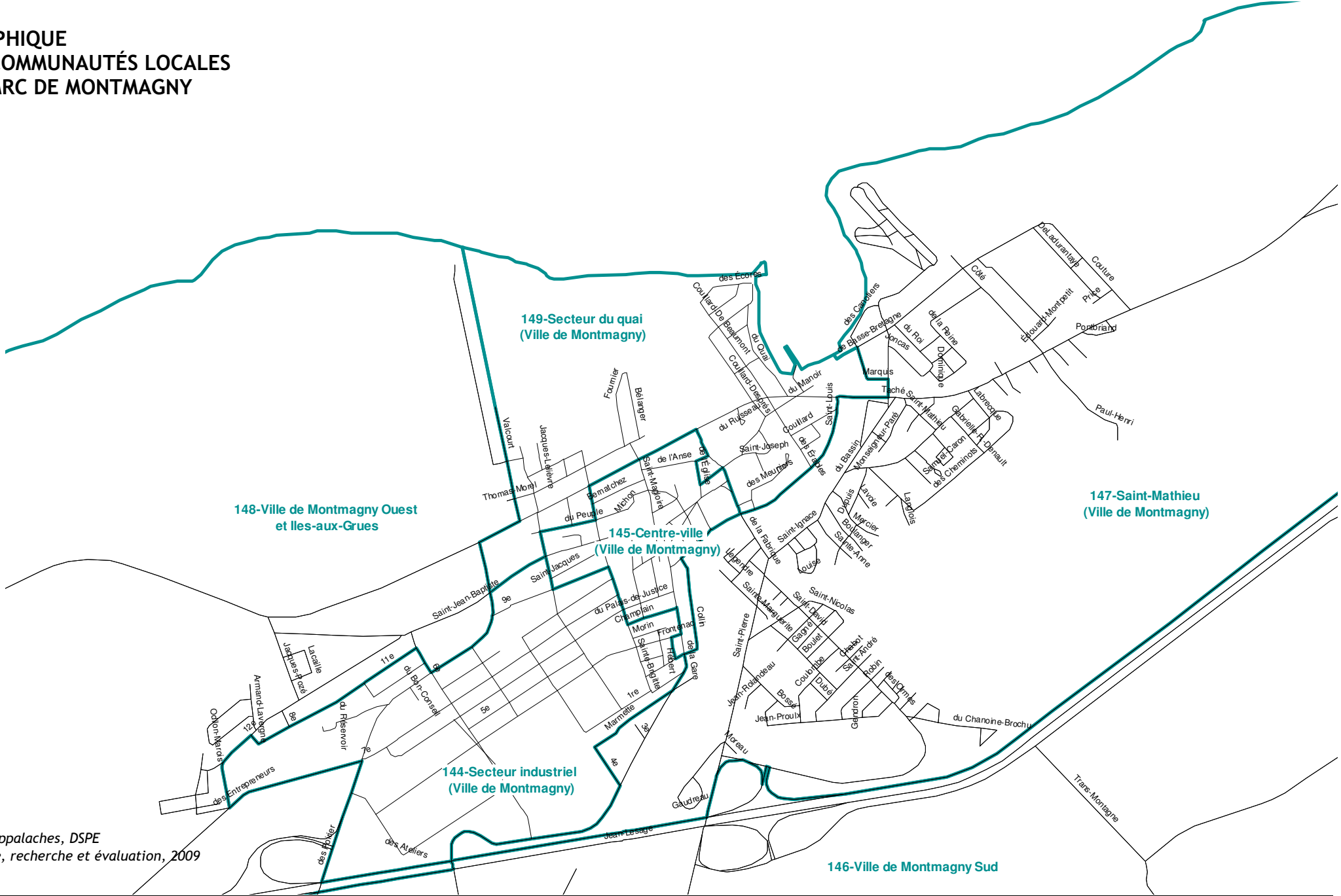
L’annexe 7 présente les cinq cartes thématiques, pour lesquelles la catégorisation en quintiles est basée sur l’ensemble des communautés locales de Chaudière-Appalaches.

Il s’agit de la même catégorisation qu’à l’annexe 2. Toutefois la totalité de la région est présentée et non seulement les communautés locales du territoire.

DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE
ZOOM SUR CERTAINES COMMUNAUTÉS LOCALES
DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY
(zoom 1)



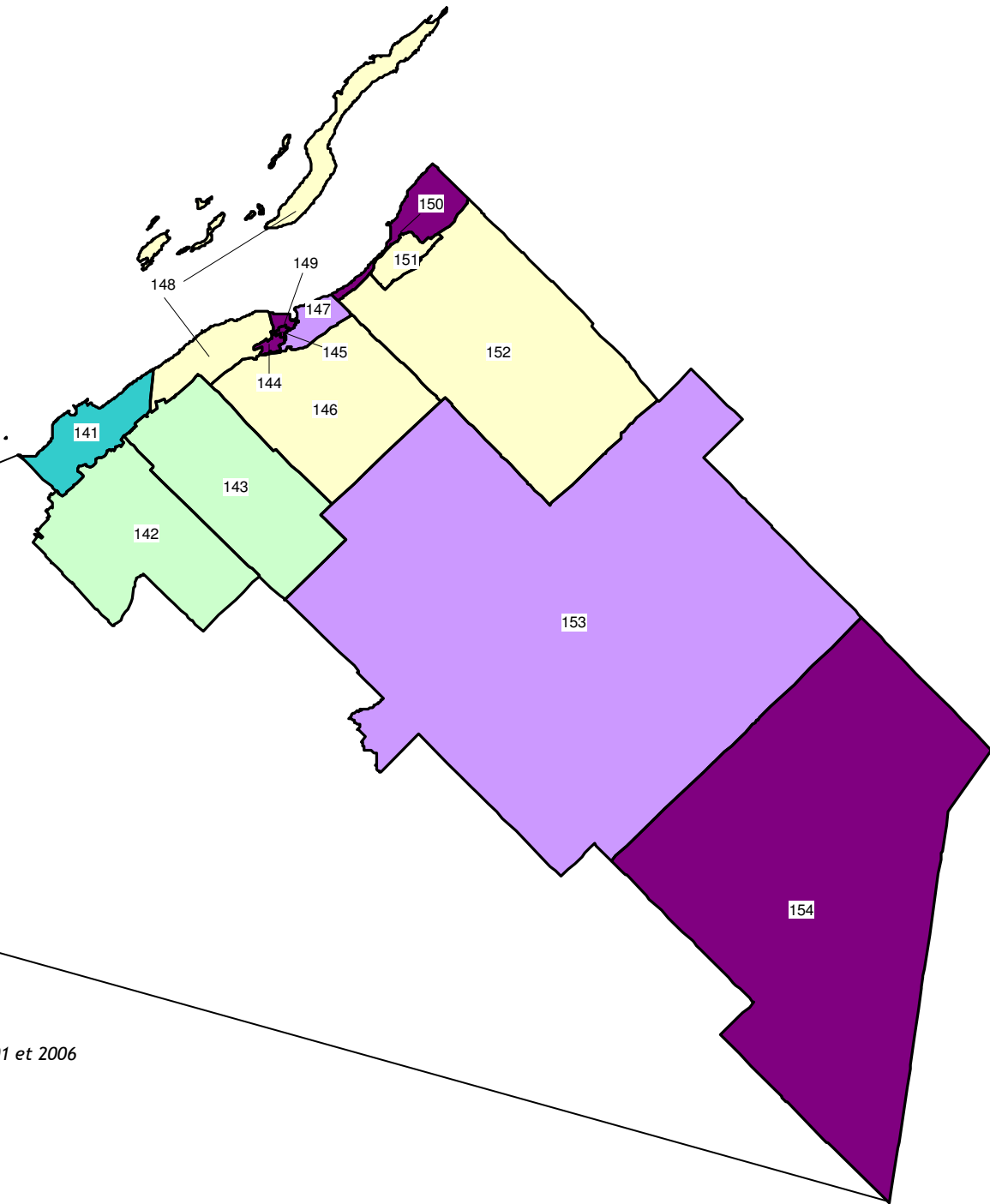
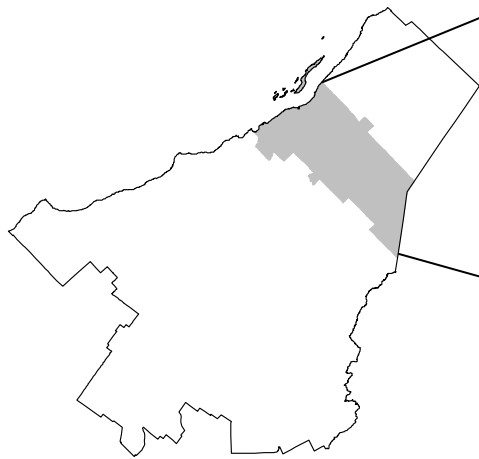
DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE
ZOOM SUR CERTAINES COMMUNAUTÉS LOCALES
DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY
(zoom 2)



Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**TYPOLOGIE EXPLORATOIRE DES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES
DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY**

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très avantage (Q1)	1	7,1
Avantage (Q2)	2	14,3
En équilibre (moyen) (Q3)	4	28,6
En situation de vulnérabilité (Q4)	2	14,3
Vivant des problématiques (Q5)	5	35,7



Sources : *Compilation à partir de :*
Statistique Canada, recensement 2006, indice calculé par l'INSPQ
MSSS, fichier des décès 2001 à 2005 et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006
Commissions scolaires de Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008
Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2007-2008
Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : *ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE*
Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**ANALYSE GLOBALE DES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES
DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY**

Au total, **23 200 personnes** habitent sur le territoire de la MRC de Montmagny.

À partir des 48 aires de diffusion issues du recensement de Statistique Canada, **14 communautés locales** ont été identifiées sur le territoire. La plus petite communauté compte 1 015 personnes et la plus grande, 4 110.

Parmi les 14 communautés locales de la MRC de Montmagny :

- **8 communautés locales sont en décroissance de population :**
 - Berthier-sur-mer (#141)
 - Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (#142)
 - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
 - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
 - Ville de Montmagny Sud (#146)
 - Saint-Mathieu (Ville de Montmagny) (#147)
 - L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
 - Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
- **9 communautés locales affichent une proportion élevée de personnes âgées de 65 ans et plus :**
 - Berthier-sur-mer (#141)
 - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
 - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
 - Ville de Montmagny Ouest et Iles-aux-Grues (#148)
 - Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)
 - L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
 - Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
 - Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy) (#153)
 - Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretenière) (#154)

Lorsque les 14 communautés locales sont comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches :

- **11 communautés locales sont considérées défavorisées ou très défavorisées matériellement :**
 - Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (#142)
 - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)

- Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
- Ville de Montmagny Sud (#146)
- Saint-Mathieu (Ville de Montmagny) (#147)
- Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)
- L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
- Cap Saint-Ignace village (#151)
- Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
- Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy) (#153)
- Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretenière) (#154)

- **7 communautés locales sont considérées défavorisées ou très défavorisées socialement :**
 - Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (#143)
 - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
 - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
 - Saint-Mathieu (Ville de Montmagny) (#147)
 - Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)
 - L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
 - Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretenière) (#154)
- **10 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de personnes sans emploi :**
 - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
 - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
 - Ville de Montmagny Sud (#146)
 - Saint-Mathieu (Ville de Mont

- Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretonnière) (#154)
- **9 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de personnes faiblement scolarisées :**
 - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
 - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
 - Ville de Montmagny Sud (#146)
 - Saint-Mathieu (Ville de Montmagny) (#147)
 - L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
 - Cap Saint-Ignace village (#151)
 - Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
 - Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy) (#153)
 - Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretonnière) (#154)
- **9 communautés locales ont un revenu moyen qui est faible ou très faible :**
 - Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (#142)
 - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
 - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
 - Ville de Montmagny Sud (#146)
 - L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
 - Cap Saint-Ignace village (#151)
 - Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
 - Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy) (#153)
 - Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretonnière) (#154)
- **7 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de personnes vivant seules :**
 - Berthier-sur-mer (#141)
 - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
 - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
 - Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)
 - Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
 - Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy) (#153)
 - Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretonnière) (#154)

- **6 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de familles monoparentales :**
 - Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (#143)
 - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
 - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
 - Saint-Mathieu (Ville de Montmagny) (#147)
 - L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
 - Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretonnière) (#154)
- **5 communautés locales ont une forte ou très forte proportion de personnes séparées, veuves ou divorcées :**
 - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
 - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
 - Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)
 - L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
 - Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretonnière) (#154)
- **8 communautés locales ont une mortalité élevée ou très élevée dans la population en général :**
 - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
 - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
 - Ville de Montmagny Ouest et Iles-aux-Grues (#148)
 - Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)
 - L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
 - Cap Saint-Ignace village (#151)
 - Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
 - Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretonnière) (#154)
- **7 communautés locales ont une mortalité élevée ou très élevée chez les moins de 75 ans :**
 - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)

- Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretenière) (#154)
- **5 communautés locales obtiennent un taux élevé ou très élevé de signalements traités au CJCA :**
 - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
 - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
 - Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)
 - Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy) (#153)
 - Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretenière) (#154)
- **10 communautés locales obtiennent un taux élevé ou très élevé d’EHDAA :**
 - Berthier-sur-mer (#141)
 - Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (#142)
 - Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (#143)
 - Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
 - Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)
 - Saint-Mathieu (Ville de Montmagny) (#147)
 - Ville de Montmagny Ouest et Iles-aux-Grues (#148)
 - L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
 - Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
 - Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy) (#153)

ANALYSE DÉTAILLÉE DES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES
DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY : ASPECTS QUI SE DÉMARQUENT

À la suite de l’analyse des données contenues dans les tableaux (annexe 5), voici les **principales caractéristiques qui se démarquent** au sujet des communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny. En fonction des caractéristiques socioéconomiques et sociosanitaires, les communautés locales sont regroupées en différents types.

- Cinq communautés locales **vivant des problématiques** :
Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)
Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145) :
Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)
L’Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)
Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière / Saint-Just-de-Bretenière) (#154)
- Deux communautés locales **en situation de vulnérabilité** :
Saint-Mathieu (Ville de Montmagny) (#147)
Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-Dame-du-Rosaire / Sainte-Apolline-de-Patton / Saint-Paul-de-Montminy) (#153)
- Quatre communautés locales **en équilibre (moyennes)** :
Ville de Montmagny Sud (#146)
Ville de Montmagny Ouest et Iles-aux-Grues (#148)
Cap Saint-Ignace village (#151)
Secteur des pommiers (Cap Saint-Ignace) (#152)
- Deux communautés locales **avantagées** :
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (#142)
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (#143)
- Une communauté locale **très avantagée** :
Berthier-sur-mer (#141)

COMMUNAUTÉS LOCALES VIVANT DES PROBLÉMATIQUES

Ce sont les communautés locales qui ont les besoins les plus criants et où des réflexions ou des actions par des acteurs de développement des communautés du territoire méritent d’être entreprises pour le développement de ces communautés locales. Elles vivent généralement une grande défavorisation matérielle et sociale ainsi que des problèmes de santé et de bien-être importants. **Cinq communautés locales** du territoire de la MRC de Montmagny semblent correspondre à ce profil.

Secteur industriel (Ville de Montmagny) (#144)

- 1 955 personnes habitent dans cette communauté.
- 565 familles y résident.
- Cette communauté compte près d’une personne sur 5 (17,9 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une diminution de sa population de l’ordre de 10,1 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches² (par quintiles) :

- Cette communauté est défavorisée au plan matériel puisque, parmi les communautés de la région, elle est considérée comme ayant des proportions élevées de personnes de faible scolarité, n’occupant pas un emploi et dont les revenus moyens sont les plus bas.
- Au plan social, cette communauté est très défavorisée et se démarque, par rapport à d’autres communautés de la région, par des proportions très élevées de personnes vivant seules et de familles monoparentales. Sa proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est élevée.
- Elle fait partie des communautés ayant une très forte mortalité chez les moins de 75 ans et une forte mortalité dans la population en général.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA et les plus hauts taux d’EHDAA.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L’Islet³ (par quintiles

vivant seules, de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales.

- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une très forte mortalité est mesurée chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA et les plus hauts taux d'EHDA.

Lorsque comparée aux 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny (par quintiles) :

- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est dite « en équilibre ». Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par des proportions faibles de personnes n'occupant pas un emploi et de personnes de faible scolarité.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté très défavorisée. Comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est élevée. Les proportions de familles monoparentales et de personnes vivant seules sont très élevées.
- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité prématurée est très élevée.
- Le taux de signalements traités au CJCA ainsi que le taux d'EHDA sont très élevés par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC.

Centre-ville (Ville de Montmagny) (#145)

- 1 420 personnes habitent dans cette communauté.
- 365 familles y résident.
- Cette communauté compte près d'une personne sur 4 (24,3 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une légère diminution de sa population de l'ordre de 1,0 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes n'occupant pas un emploi et ayant les revenus les plus bas. Sa proportion de personnes de faible scolarité est élevée.
- Au plan social, cette communauté est très défavorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par des proportions très élevées de

personnes vivant seules, de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales.

- Elle fait partie des communautés ayant une forte mortalité à la fois dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA et les plus hauts taux d'EHDA.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est défavorisée car elle fait partie des communautés du CSSS ayant des revenus moyens bas.
- Cette communauté est, au plan social, très défavorisée. Elle se distingue des autres communautés du CSSS, par des proportions très élevées de personnes vivant seules, de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, elle est parmi les communautés qui ne se démarquent pas quant à sa mortalité autant dans la population en général que chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA et les plus hauts taux d'EHDA.

Lorsque comparée aux 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny (par quintiles) :

- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est défavorisée. Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par une proportion de personnes de faible scolarité qui est élevée et son revenu moyen est bas.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté très défavorisée. Comparativement aux autres communautés locales du territoire de

Secteur du quai (Ville de Montmagny) (#149)

- 1 400 personnes habitent dans cette communauté.
- 315 familles y résident.
- Cette communauté compte plus de 4 personnes sur 10 (41,4 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu un léger accroissement de sa population, soit 0,4 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes n'occupant pas un emploi. Par contre, sa proportion de personnes ayant une faible scolarité est faible.
- Au plan social, cette communauté est très défavorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par des proportions très élevées de personnes vivant seules ainsi que de personnes séparées, divorcées ou veuves. La proportion de familles monoparentales est faible.
- Elle fait partie des communautés ayant une très forte mortalité dans la population en général et une mortalité élevée chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très favorisée car elle fait partie des communautés du CSSS ayant les proportions les plus faibles de personnes de faible scolarité et dont les revenus moyens sont parmi les plus hauts.
- Cette communauté est, au plan social, très défavorisée. Elle se distingue des autres communautés du CSSS, par des proportions très élevées de personnes vivant seules ainsi que de personnes séparées, divorcées ou veuves. La proportion de familles monoparentales est très faible.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une très forte mortalité est mesurée dans la population en général ainsi qu'une forte mortalité, chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA. Par contre, en comparaison, son taux d'EHDAA est faible.

Lorsque comparée aux 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny (par quintiles) :

- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est très favorisée. Bien que, par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par une proportion élevée de personnes n'occupant pas un emploi, sa proportion de personnes de faible scolarité est très faible et son revenu moyen est très haut.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté très défavorisée. Bien que, comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est très élevée, la proportion de familles monoparentales est très faible. La proportion de personnes vivant seules, quant à elle, est très élevée.
- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité est très élevée et sa mortalité prématurée est élevée.
- Le taux de signalements traités au CJCA est très élevé par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC alors que le taux d'EHDAA y est très faible.

L'Anse-à-Gilles (Cap Saint-Ignace) (#150)

- 1 090 personnes habitent dans cette communauté.
- 310 familles y résident.
- Cette communauté compte environ une personne sur 5 (18,8 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu une légère diminution de sa population de l'ordre de 1,8 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes n'occupant pas un emploi. Sa proportion de personnes de faible scolarité est élevée. Son revenu moyen est bas.
- Au plan social, cette communauté est défavorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par des proportions élevées de personnes sépar

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est défavorisée. Elle fait partie des communautés du CSSS qui ont des proportions très élevées de personnes n'occupant pas un emploi. Par contre, elle fait partie des communautés du CSSS dont les revenus moyens sont élevés.
- Cette communauté est, au plan social, défavorisée. Elle se distingue des autres communautés du CSSS, par une proportion très élevée de personnes séparées, divorcées ou veuves. Aussi, la proportion de familles monoparentales est élevée.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une forte mortalité est mesurée dans la population en général. Cependant, la mortalité chez les moins de 75 ans est très faible.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant de faibles taux de signalements traités au CJCA.

Lorsque comparée aux 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny (par quintiles) :

- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est défavorisée. Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par une proportion très élevée de personnes n'occupant pas un emploi. Sa proportion de personnes de faible scolarité est élevée.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté défavorisée. Comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, les proportions de personnes séparées, divorcées ou veuves et de familles monoparentales sont élevées.
- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité est élevée alors que sa mortalité prématurée est très faible.
- Le taux de signalements traités au CJCA ainsi que le taux d'EHDA sont faibles par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC.

Montmagny Sud (Saint-Fabien-de-Panet / Sainte-Lucie-de-Beauregard / Lac Frontière, Saint-Just-de-Bretenière) (#154)

- 2 385 personnes habitent dans cette communauté.
- 670 familles y résident.
- Cette communauté compte environ une personne sur 5 (18,9 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté a connu un léger accroissement de sa population, soit 0,8 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi et dont les revenus moyens sont les plus bas.
- Au plan social, cette communauté est défavorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par une proportion très élevée de familles monoparentales. Ses proportions de personnes vivant seules et de personnes séparées, divorcées ou veuves sont élevées.
- Elle fait partie des communautés ayant une très forte mortalité à la fois dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant de hauts taux de signalements traités au CJCA.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très défavorisée car elle fait partie des communautés du CSSS ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et dont les revenus moyens sont les plus bas. Sa proportion de personnes n'occupant pas un emploi est élevée.
- Cette communauté est, au plan social, très défavorisée. Elle se distingue des autres communautés du CSSS, par des proportions très élevées de personnes vivant seules, de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de familles monoparentales.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une très forte mortalité est mesurée dans la population en général ainsi qu'une forte mortalité, chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant de hauts taux de signalements traités au CJCA. Par contre, comparativement aux autres communautés du CSSS, son taux d'EHDA est faible.

Lorsque comparée aux 14 communautés locales du territoire

proportions de familles monoparentales et de personnes vivant seules sont élevées.

- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité est très élevée.
- Le taux de signalements traités au CJCA est élevé par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC alors que le taux d'EHDA y est très faible.

COMMUNAUTÉS LOCALES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Ce sont les communautés locales qui vivent un certain niveau de défavorisation matérielle et sociale ainsi que des problèmes de santé et de bien-être relativement importants. Les communautés locales en situation de vulnérabilité risquent de voir leur situation s'aggraver si aucune réflexion ou action n'est entreprise par des acteurs de développement des communautés dans le territoire. Voici les **deux communautés locales** qui semblent correspondre à ce profil dans le territoire de la MRC de Montmagny.

Saint-Mathieu (Ville de Montmagny) (#147)

- 4 110 personnes habitent dans cette communauté.
- 1 255 familles y résident.
- Cette communauté a une population jeune, où environ une personne sur 5 (20,7 %) est âgée de 0 à 17 ans.
- La communauté a connu une légère diminution de sa population de l'ordre de 0,1 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est défavorisée au plan matériel puisque, parmi les communautés de la région, elle est considérée comme ayant des proportions élevées de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi.
- Au plan social, cette communauté est défavorisée. Par rapport à d'autres communautés de la région, sa proportion de familles monoparentales est élevée. Par contre, sa proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est faible.
- En comparaison avec les autres communautés de la région, elle est parmi les communautés qui ne se démarquent pas quant à sa mortalité autant dans la population en général que chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus hauts taux d'EHDA.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est favorisée car elle fait partie des communautés du CSSS ayant un revenu moyen très élevé.
- Cette communauté est, au plan social, considérée en équilibre. Par rapport à d'autres communautés du CSSS, ses proportions de personnes vivant seules ainsi que de personnes séparées, divorcées ou veuves y sont faibles alors que sa proportion de familles monoparentales est élevée.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une faible mortalité est mesurée, à la fois dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant les plus hauts taux d'EHDA.

Lorsque comparée aux 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny (par quintiles) :

- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est favorisée. Par contre, par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par son revenu moyen qui est haut.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté dite « en équilibre ». Comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, les proportions de personnes séparées, divorcées ou veuves et de personnes vivant seules sont faibles.
- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité et sa mortalité prématurée sont faibles.
- Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, le taux d'EHDA y est élevé.

Montmagny Centre (Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud / Notre-D

personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi et dont les revenus moyens sont les plus bas.

- Au plan social, cette communauté est favorisée. Par rapport aux autres communautés de la région, sa proportion de familles monoparentales est très faible. Toutefois, la proportion de personnes vivant seules y est élevée.
- Elle fait partie des communautés de la région ayant une très forte mortalité chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA et son taux d'EHDA est élevé.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très défavorisée car elle fait partie des communautés du CSSS ayant les proportions les plus élevées de personnes n'occupant pas un emploi et ayant les revenus les plus bas. Sa proportion de personnes de faible scolarité est élevée.
- Cette communauté est, au plan social, très favorisée. Par rapport aux autres communautés du CSSS, sa proportion de familles monoparentales est très faible. Toutefois, la proportion de personnes vivant seules y est élevée.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une forte mortalité est mesurée chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant les plus hauts taux de signalements traités au CJCA et dont les taux d'EHDA sont élevés.

Lorsque comparée aux 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny (par quintiles) :

- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est très défavorisée. Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par des proportions très élevées de personnes n'occupant pas un emploi et de personnes de faible scolarité. Son revenu moyen est très bas.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté favorisée. Comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, la proportion de familles monoparentales est très faible.
- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité prématurée est élevée.
- Le taux de signalements traités au CJCA est élevé.

COMMUNAUTÉS LOCALES EN ÉQUILIBRE (MOYENNES)

Ce sont des communautés locales en équilibre, ayant généralement une situation socioéconomique moyenne et un état de santé et de bien-être moyen. Certaines caractéristiques favorables sont parfois contrebalancées par des caractéristiques défavorables. Des réflexions ou des actions sont à entreprendre par des acteurs de développement des communautés dans le territoire pour poursuivre le développement de ces communautés locales. **Quatre communautés locales** semblent correspondre à ce profil dans le territoire de la MRC de Montmagny.

Ville de Montmagny Sud (#146)

- 1 240 personnes habitent dans cette communauté.
- 375 familles y résident.
- Cette communauté a une population jeune, où plus d'une personne sur 5 (21,4 %) est âgée de 0 à 17 ans.
- La communauté a connu une diminution de sa population de l'ordre de 4,6 % de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est très défavorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant les proportions les plus élevées de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi et dont les revenus moyens sont les plus bas.
- Au plan social, cette communauté est favorisée et se démarque, par rapport à d'autres communautés de la région, par une proportion très faible de personnes vivant seules et par une proportion faible de personnes séparées, divorcées ou veuves.
- Elle fait partie des communautés ayant une faible mortalité dans la population en général.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant les plus bas taux de signalements traités au CJCA.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :

- Cette communauté est, au plan social, très favorisée. Elle se distingue des autres communautés du CSSS, par une proportion très faible de personnes vivant seules et par une proportion faible de personnes séparées, divorcées ou veuves.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une très faible mortalité est mesurée dans la population en général ainsi qu'une faible mortalité, chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant les plus bas taux de signalements traités au CJCA.

Lorsque comparée aux 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny (par quintiles) :

- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est défavorisée. Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par une proportion très élevée de personnes n'occupant pas un emploi. Sa proportion de personnes de faible scolarité est élevée. Son revenu moyen est bas.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté très favorisée. Comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, les proportions de personnes vivant seules et de personnes séparées, divorcées ou veuves sont très faibles.
- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité est très faible.
- Le taux de signalements traités au CJCA est très faible par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC et le taux d'EHDA y est faible.

Ville de Montmagny Ouest et Iles-aux-Grues (#148)

- 1 390 personnes habitent dans cette communauté.
- 420 familles y résident.
- Cette communauté compte plus d'une personne sur 6 (17,3 %) âgées de 65 ans et plus, ce qui en fait une population très âgée.
- La communauté n'a connu aucun accroissement (0,0 %) de 2001 à 2006.

Lorsque comparée aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches (par quintiles) :

- Cette communauté est favorisée au plan matériel puisqu'elle se situe parmi les communautés de la région ayant des revenus moyens qui sont élevés.
- Au plan social, cette communauté est favorisée. Par rapport à d'autres communautés de la région, sa proportion de familles monoparentales y est faible.
- Elle fait partie des communautés ayant une forte mortalité à la fois dans la population en général et chez les moins de 75 ans.

- Elle est parmi les communautés de la région ayant de hauts taux d'EHDA.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très favorisée car elle fait partie des communautés du CSSS ayant les proportions les plus faibles de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi. De plus, son revenu moyen est parmi les plus hauts.
- Cette communauté est, au plan social, favorisée. Elle se distingue des autres communautés du CSSS, par une proportion très faible de familles monoparentales. Aussi, les proportions de personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que de personnes vivant seules sont faibles.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une forte mortalité est mesurée dans la population en général.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant de hauts taux de signalements traités au CJCA et de hauts taux d'EHDA.

Lorsque comparée aux 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny (par quintiles) :

- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est très favorisée. Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par des proportions très faibles de personnes n'occupant pas un emploi et de personnes de faible scolarité. Son revenu moyen est très haut.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté favorisée. Comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, les proportions de familles monoparentales et de personnes vivant seules sont faibles.
- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité est élevée.
- Le taux de signalements traités au CJCA ainsi que le taux

- Au plan social, cette communauté est en équilibre. Par rapport à d'autres communautés de la région, sa proportion de personnes vivant seules est élevée alors que sa proportion de familles monoparentales y est faible.
- Elle fait partie des communautés ayant une faible mortalité, autant dans la population en général que chez les moins de 75 ans.
- Elle est parmi les communautés de la région ayant des taux élevés d'EHDA. Vu le nombre relativement faible de signalements traités au CJCA ou encore, dû au peu de population dans cette communauté, il est difficile d'en apprécier les problématiques sociales vécues dans la communauté comparativement aux autres communautés de la région.

CJCA ou encore, dû au peu de population dans cette communauté, il est difficile d'en apprécier les problématiques sociales vécues dans la communauté comparativement aux autres communautés de la MRC.

Lorsque comparée aux 25 communautés locales du territoire du CSSS de Montmagny-L'Islet (par quintiles) :

- Matériellement, la communauté est très favorisée car elle fait partie des communautés du CSSS ayant les proportions les plus faibles de personnes de faible scolarité et n'occupant pas un emploi. De plus, son revenu moyen est parmi les plus hauts.
- Cette communauté est, au plan social, en équilibre. Par rapport à d'autres communautés du CSSS, sa proportion de personnes vivant seules est élevée alors que sa proportion de familles monoparentales y est faible.
- En comparaison avec les autres communautés du CSSS, une très faible mortalité est mesurée, à la fois dans la population en général et chez les moins de 75 ans.
- Elle se retrouve, par rapport aux autres communautés du CSSS, parmi celles ayant des taux d'EHDA situés dans la moyenne. Vu le nombre relativement faible de signalements traités au CJCA ou encore, dû au peu de population dans cette communauté, il est difficile d'en apprécier les problématiques sociales vécues dans la communauté comparativement aux autres communautés du CSSS.

Lorsque comparée aux 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny (par quintiles) :

- Pour ce qui est de la composante matérielle, cette communauté est très favorisée. Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, elle se démarque par des proportions très faibles de personnes n'occupant pas un emploi et de personnes de faible scolarité. Son revenu moyen est très haut.
- Pour la composante sociale, il s'agit d'une communauté favorisée. Comparativement aux autres communautés locales du territoire de la MRC, la proportion de familles monoparentales est faible et la proportion de personnes vivant seules, quant à elle, est élevée.
- Lorsque cette communauté locale est comparée aux autres communautés du territoire de la MRC, sa mortalité et sa mortalité prématurée sont très faibles.
- Par rapport aux autres communautés locales du territoire de la MRC, le taux d'EHDA y est faible. Vu le nombre relativement faible de signalements traités au

CONCLUSION

Ce portrait des communautés locales de la MRC repose sur le principe qu'une communauté locale est une entité relativement homogène. Sur cette base, Chaudière-Appalaches regroupe 200 communautés locales, donc 200 regroupements de citoyens ayant un même sentiment d'appartenance, se reconnaissant par des affinités semblables, étayant des projets communs ou encore, partageant des services collectivement. C'est ce qui a été convenu, au printemps 2008, par un large consensus d'acteurs locaux et de citoyens.

Ce portrait, ce résultat en soi, n'est toutefois qu'une étape d'un processus de mobilisation de citoyens et d'acteurs locaux, territoriaux et régionaux. L'élaboration de ce portrait a constitué en quelque sorte un prétexte à la mobilisation, que ce soit dès le début de l'aventure, par la promotion et l'appropriation du projet par différents partenaires, ou encore plus tard, par l'identification des communautés locales, par les démarches de choix et d'acquisitions des données, par la compréhension des calculs et des résultats. Une fois réalisé, il se veut maintenant un outil de connaissance pour tous. Il deviendra, osons l'espérer, un élan dans la poursuite de la mobilisation, guidant une étape d'appréciation du potentiel de développement de plusieurs communautés, et visant, ultimement, à mieux intervenir par des actions existantes bonifiées ou par la concrétisation de nouvelles actions, et ce, pour le développement des communautés.

Boisvert (2007, p. 47) suggère que « le développement des communautés est un mouvement, un processus, une suite continue de situations et de changements, voulus ou subis, qui touchent les individus selon que ces derniers vivent à tel endroit plutôt qu'à tel autre ». Ce portrait ne se veut donc qu'une petite partie de cette belle et riche initiative.

Des travaux ultérieurs, au palier local, territorial, régional et national viendront par conséquent enrichir ce portrait et l'ensemble de la démarche. De plus, la typologie proposée, issue de l'analyse d'un choix d'indicateurs, est véhiculée de façon exploratoire. Fort probablement utile, dans son état actuel, à la poursuite des travaux dans la région, elle sera d'une part commentée par les acteurs territoriaux et locaux ainsi que par les citoyens. D'autre part, comme les travaux provinciaux se poursuivent, il est logique de croire que cette typologie sera bonifiée notamment par les acteurs de la surveillance de l'état de santé et œuvrant en développement des communautés au Québec.

Ce projet, dans son ensemble, se caractérise par son aspect de transversalité dans différentes problématiques et par son applicabilité dans des milieux les plus diversifiés. Les outils élaborés dans le cadre de l'ensemble de la démarche (les tableaux, les cartes, l'analyse et la fiche d'appréciation du potentiel de développement des communautés) seront utiles aux intervenants et aux gestionnaires du réseau de la santé ainsi qu'à d'autres réseaux.

RÉFÉRENCES

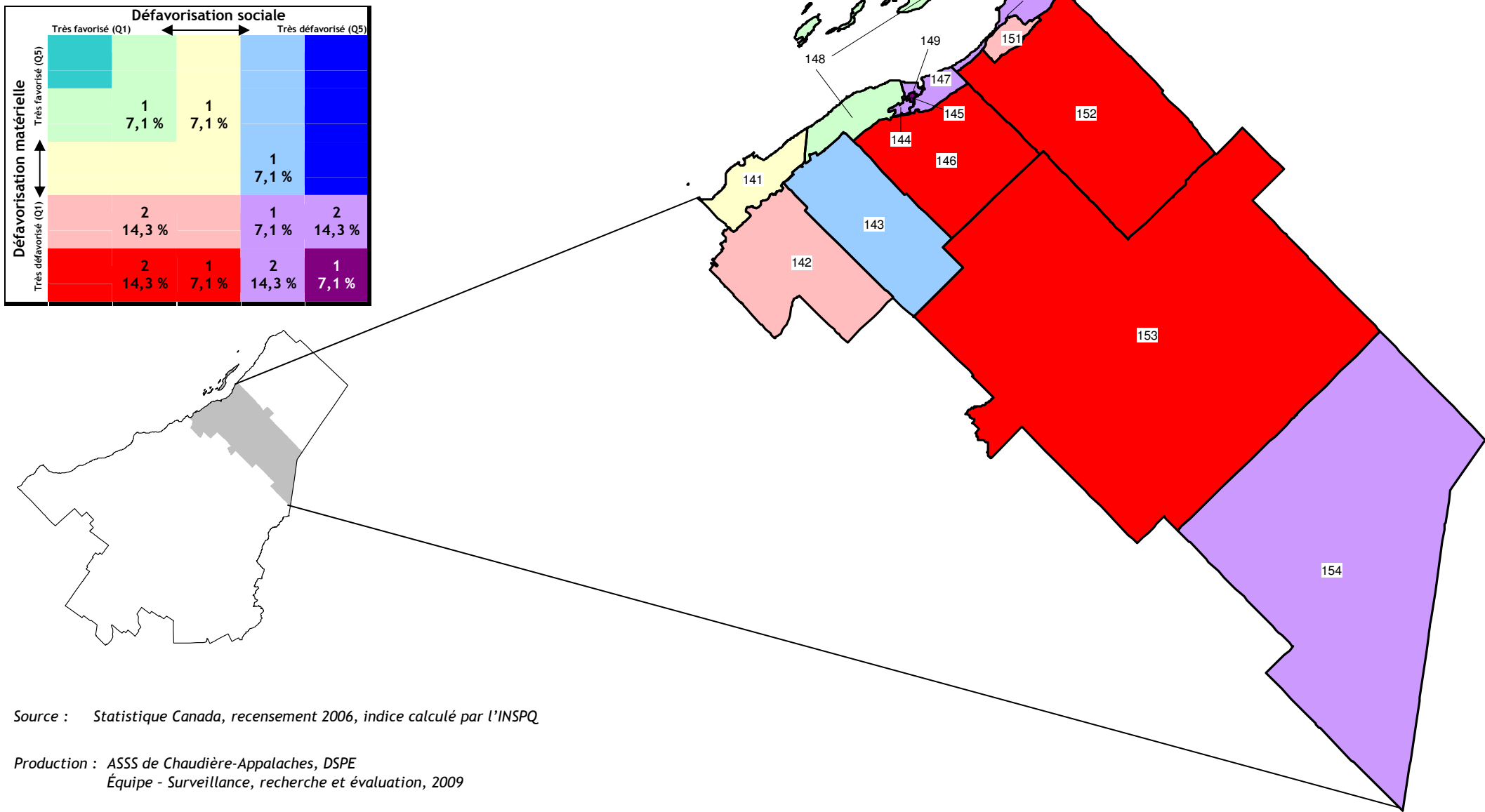
- Boisvert, Réal. 2007. *Les indicateurs de développement des communautés : Vers le déploiement d'un dispositif national de surveillance, rapport général*. Projet parrainé par le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 64 p.
- Boisvert, Réal. 2008. *Les indicateurs de développement des communautés : Transfert des connaissances et expérimentation de la fiche d'appréciation du potentiel des communautés, compte rendu détaillé*. Projet parrainé par le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 41 p.
- Chiang, Chin Long. 1961 « Standard Error of the Age-Adjusted Death Rate ». *Vital Statistics Special Reports*, vol. 47, n° 9, p. 273-285. National Office of Vital Statistics. Washington : Public Health Service.
- Collectif d'auteurs. 2002. *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*. Québec : Institut national de santé publique du Québec, 50 p.
- Muecke, Christine, Denis Hamel, Clermont Bouchard, Jérôme Martinez, Robert Pampalon et Robert Choinière. 2005. *Doit-on utiliser la standardisation directe ou indirecte dans l'analyse de la mortalité à l'échelle des petites unités géographiques?*. Institut national de santé publique du Québec, 14 p.
- Pampalon, Robert, Denis Hamel et Guy Raymond. 2004. *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec; mise à jour 2001*. Institut national de santé publique du Québec, 11 p.
- Statistique Canada. 2006. *Fichier des limites*. (Compilation personnalisée pour les communautés locales).

ANNEXE 1 LES CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

**ANNEXE 2 LES CARTES THÉMATIQUES DES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU
TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY
(lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région
de la Chaudière-Appalaches)**

Carte 2.1	Indice de défavorisation matérielle et sociale
Carte 2.2	Mortalité
Carte 2.3	Mortalité prématurée
Carte 2.4	Signalements traités au CJCA
Carte 2.5	EHDAA du réseau scolaire

CARTE 2.1 **INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE,**
POUR LES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY
 (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

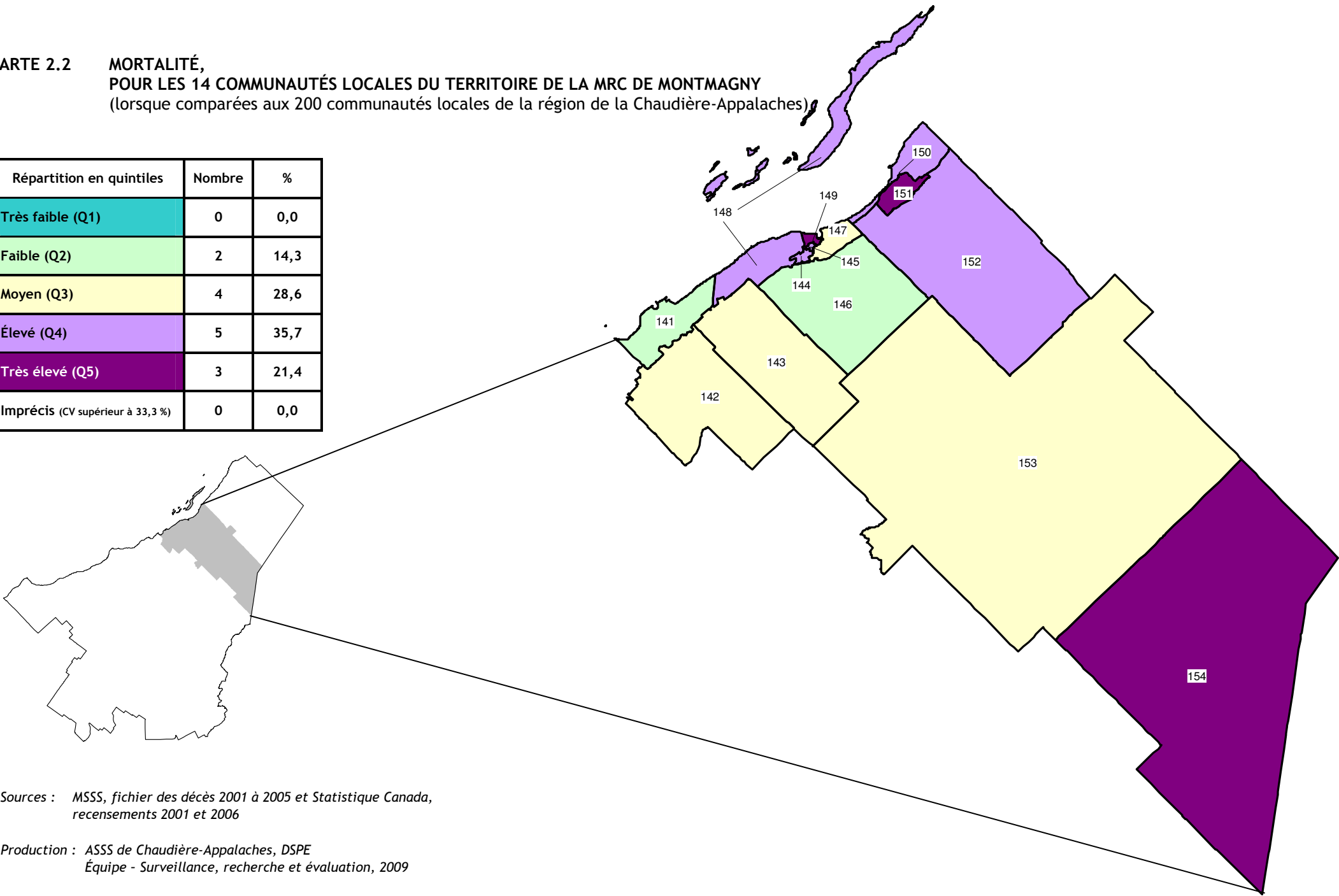


Source : Statistique Canada, recensement 2006, indice calculé par l'INSPQ

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
 Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

CARTE 2.2 MORTALITÉ,
POUR LES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY
 (lorsque comparées aux 200 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

Répartition en quintiles	Nombre	%
Très faible (Q1)	0	0,0
Faible (Q2)	2	14,3
Moyen (Q3)	4	28,6
Élevé (Q4)	5	35,7
Très élevé (Q5)	3	21,4
Imprécis (CV supérieur à 33,3 %)	0	0,0



Sources : MSSS, fichier des décès 2001 à 2005 et Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Production : ASSS de Chaudière-Appalaches, DSPE
 Équipe - Surveillance, recherche et évaluation, 2009

**ANNEXE 3 LES CARTES THÉMATIQUES DES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU
TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY
(lorsque comparées aux 25 communautés locales du territoire
du CSSS de Montmagny-L'Islet)**

Carte 3.1 Indice de défavorisation matérielle et sociale

Carte 3.2 Mortalité

Carte 3.3 Mortalité prématurée

Carte 3.4 Signalements traités au CJCA

Carte 3.5 EHDAA du réseau scolaire

**ANNEXE 4 LES CARTES THÉMATIQUES DES 14 COMMUNAUTÉS LOCALES DU
TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY
(lorsque comparées aux 14 communautés locales du territoire
de la MRC de Montmagny)**

Carte 4.1	Indice de défavorisation matérielle et sociale
Carte 4.2	Mortalité
Carte 4.3	Mortalité prématurée
Carte 4.4	Signalements traités au CJCA
Carte 4.5	EHDAA du réseau scolaire

ANNEXE 5 LES TABLEAUX

Description du tableau 5.1	Données démographiques des 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny
Tableau 5.1	Données démographiques des 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny
Description du tableau 5.2	Données socioéconomiques des 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny
Tableau 5.2	Données socioéconomiques des 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny
Description du tableau 5.3	Données de santé et de bien-être des 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny
Tableau 5.3	Données de santé et de bien-être des 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny
Description du tableau 5.4	Données brutes socioéconomiques et de santé des 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny
Tableau 5.4	Données brutes socioéconomiques et de santé des 14 communautés locales du territoire de la MRC de Montmagny

